



PROGRAMME D'ETUDES

1. POL
2. MATA

ANNEE ACADEMIQUE

2020- 2021

SEMESTRE

2^{ème}

TITRE DU COURS

Les finances publiques de l'Union européenne

PROFESSEUR DU COURS

Professeur A. VITREY DE GARDEBOSC

ASSISTANT DU COURS

Frederik MESDAG

TYPE DU COURS (OBLIGATOIRE, À OPTION)

1. optionnel
2. optionnel

LANGUE D'INSTRUCTION

français

CREDITS ECTS

5

1. OBJECTIF DU COURS

L'objectif du cours est de mettre en évidence l'interdépendance entre les finances publiques et le processus d'intégration de l'Union. En partant des dispositions du Traité et de leur application à travers les procédures et les différents accords interinstitutionnels, nous démontrons l'importance croissante des finances publiques de l'Union (au-delà du volume du budget lui-même) comme politique intégrée dans le contexte de la nouvelle gouvernance européenne et des crises qui affectent l'Union européenne (crise économique et financière de 2008, crise migratoire de 2015, Brexit, crise sanitaire). Le cours permet d'appréhender la dimension budgétaire de l'action communautaire : recettes, dépenses, procédures, mécanismes de contrôle et d'analyser le rôle et l'équilibre des différentes institutions dans la prise des décisions budgétaires.

Voir *outline* du cours.

2. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les objectifs du cours mentionnés ci-dessus s'intègrent dans les objectifs d'apprentissage spécifiques du programme d'étude POL suivants :

1.1 Les étudiants ont une compréhension pluridisciplinaire de l'intégration européenne, qui leur permet de comprendre pleinement la nature, les dynamiques et le fonctionnement du système de



l'UE.

1.2 Les étudiants ont une connaissance générale des principales composantes du système politique de l'UE: institutions, acteurs, procédures de prise de décision, compétences et politiques.

1.4 Les étudiants ont une connaissance approfondie des aspects fondamentaux du système politique de l'UE (institutions, acteurs, politiques, etc.).

1.5 Les étudiants développent une compréhension approfondie des logiques d'élaboration des politiques et des négociations au sein du système politique de l'UE, grâce à des exercices de simulation et la rédaction de documents politiques.

2.1 Les étudiants peuvent reconnaître, contextualiser, expliquer et interpréter des phénomènes politiques, sociétaux et économiques de l'intégration européenne.

2.2 Les étudiants peuvent analyser le processus de l'élaboration des politiques, et les acteurs impliqués, à différents niveaux de gouvernance et peuvent réfléchir aux développements potentiels.

2.5 Les étudiants peuvent analyser, dans un temps limité, des questions complexes et nouvelles, en trouvant et en explorant diverses sources d'information et en livrant une synthèse analytique et critique.

2.6 Les étudiants peuvent travailler dans le cadre d'un projet complexe, individuel ou collectif, et ils développent des compétences de planification, d'organisation, de priorisation et de gestion du temps.

2.7 Les étudiants peuvent communiquer clairement et efficacement, à travers des présentations orales et des documents, face à des publics variés.

2.8 Les étudiants peuvent évoluer dans un contexte multiculturel et prendre en compte une variété de systèmes politiques, de logiques institutionnelles et de contextes culturels.

Pour les étudiants MATA, les objectifs d'apprentissage spécifiques au programme d'étude MATA suivants s'appliquent :

1.3 Le diplômé a une bonne connaissance, en fonction de son domaine de spécialisation, des systèmes politiques et/ou juridiques, des structures économiques et des principales politiques internes et externes de l'Union Européenne et des Etats-Unis.

2.4 Le diplômé peut traiter une grande quantité d'information et, en fonction de son domaine de spécialisation, analyser de manière appropriée des sources pertinentes en un temps limité et en suggérant plusieurs actions possibles qui contribuent à résoudre des problèmes d'une manière créative.

3. CONTENU DU COURS

- Notions élémentaires de Finances publiques
- Quel budget pour l'Union Européenne ?
- L'encadrement du système budgétaire de l'union européenne
- Les Paquets Delors I et Delors II, l'Agenda 2000 et les Perspectives financières 2000-2006
- Le cadre financier 2007- 2013 et 2014-2020
- La préparation de l'après 2020 (y compris le Brexit)
- Le Traité de Lisbonne



- La Procédure Budgétaire Annuelle
- Le contrôle et l'exécution du Budget
- Le Règlement Financier
- Sujets de réflexion, Budget et législation ; Budget et gouvernance économique

4. METHODE D'ENSEIGNEMENT

Le cœur de la matière est enseigné de manière *ex cathedra* (**cours magistral**). Les étudiants sont régulièrement invités à poser des questions et à participer à des discussions. Ils doivent préparer une **présentation orale** (ppt) de 10-15 min sur un thème vu en cours ou à développer et rédiger une fiche écrite de deux pages maximum pour la session suivante. Ils sont également invités à lire des documents (textes officiels le plus souvent) qui font l'objet d'une discussion en classe ou qui sont suggérés en complément du cours. Un **jeu de simulation** peut être organisé à la fin de l'année si l'emploi du temps le permet. Une **visite au Parlement européen (réunion de commission)** est proposée avant l'examen pour mettre en pratique les connaissances acquises au cours de l'année.

5. MATERIEL D'ENSEIGNEMENT

- Cours magistral
- Textes officiels
- Présentations
- Bibliographie : voir *outline* du cours

6. EVALUATION¹

- Examen oral : 50%
- Contrôle continu (présentations orales, participation, rédaction de fiches) : 50 %

Examen de rattrapage

En seconde session l'examen vaut pour 100% de la note finale ; l'examen sera écrit.

¹ Les modalités d'évaluation de l'examen final pourront faire l'objet d'adaptations en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.